



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné de ce qui suit :

À la séance ordinaire de la Ville de McMasterville prévue le 5 février 2024, à 19 h, à la salle du conseil municipal, au Centre communautaire intégré de McMasterville (CCIM), situé au 255, boulevard Constable, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure décrite ci-dessous et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

a) **Adresse** : 35, rue Comtois

Nature de la demande : Marge latérale droite, somme des marges latérales et marge arrière

La demande porte sur le lot 5 599 892 et vise à permettre :

- Une marge latérale de 1 mètre alors que la grille des usages et des normes de la zone R-1 du *Règlement de zonage numéro 382-00-2008*, tel que modifié, prescrit une marge latérale minimale de 2 mètres;
- Une somme des marges latérales de 1 mètre alors que la grille des usages et des normes de la zone R-1 du *Règlement de zonage numéro 382-00-2008*, tel que modifié, prescrit une somme des marges latérales minimale de 2 mètres;
- Une marge arrière de 2,03 mètres alors que la grille des usages et des normes de la zone R-1 du *Règlement de zonage numéro 382-00-2008*, tel que modifié, prescrit une marge arrière minimale de 4,80 mètres;

De plus, il est possible de transmettre des commentaires par écrit, à la Ville, par l'un des moyens de communication suivants :

- Par courriel, au plus tard le 5 février 2024 à midi, à l'adresse électronique info@mcmasterville.ca en indiquant « **Commentaire relatif à une dérogation mineure** » dans l'objet du message;
- Par lettre adressée au 255, boulevard Constable, McMasterville, Québec, J3G 6N9 ou déposée dans la boîte aux lettres située devant l'Hôtel de Ville située à l'adresse mentionnée précédemment, reçue au plus tard le 5 février 2024 à midi, en indiquant « **Commentaire relatif à une dérogation mineure** » sur l'enveloppe.

Donné à la Ville de McMasterville, ce 15^e jour du mois de janvier 2024.

La directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard